

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 mai 2011
(convocation du 16 mai 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic	M. DUPOUY Alain à Mme. TOUTON Elisabeth
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUPRAT Christophe à M. SOUBIRAN Claude	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12 h 35
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. CAZENAVE Charles	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 10 h 10 et jusqu'à 11 h 25	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. RAYNAL Franck à partir de 10 h 40	M. LOTHAIER Pierre à M. BRON Jean-Charles à partir de 12 h 15
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00	M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic
M. ASSERAY Bruno à Mme NOEL Marie-Claude	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. MOGA Alain à M. BRON Jean-Charles
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à partir de 11 h 20	Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita	M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël à partir de 10 h 00	M. QUANCARD Denis à M. JOUBERT Jacques
Mme DELATTRE Nathalie à Mme LAURENT Wanda à partir de 11 h 45	M. RAYNAUD Jacques à M. AMBRY Stéphane à partir de 12 h 15
M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis	M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques jusqu'à 10 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à 11 h 55	M. SIBE Maxime à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 30
M. DOUGADOS Daniel à Mme COUTANCEAU Emilie	Mme TOUTON Elisabeth à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 11 h 35

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Blanquefort Ecoparc - Avenant à la convention de cession d'un terrain de 64
162 m² à la Société FIRST SOLAR Inc. - Décisions**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération N° 2010/0786 du 26 novembre 2010, le Conseil de Communauté s'est prononcé en faveur de la cession, au bénéfice de FIRST SOLAR Inc., d'un terrain d'une superficie de 64 162 m² situé sur l'Ecoparc de Blanquefort.

Le projet FIRST SOLAR, en partenariat avec EDF Energies Nouvelles, prévoit la première implantation en France, d'une unité industrielle de fabrication de panneaux photovoltaïques. L'investissement global, évalué à 90 millions d'euros, doit entraîner la création de 375 à 400 emplois directs.

Une convention de cession avait été signée les 4 et 19 novembre 2010 en vue d'une réitération par acte authentique six mois après la notification soit le 22 juin 2011.

Toutefois, compte tenu des textes réglementaires sur le nouveau cadre de régulation du photovoltaïque parus le 5 Mars 2011, FIRST SOLAR Inc. a souhaité suspendre la construction de son usine de production de panneaux photovoltaïques et attendre les attributions des marchés de centrales photovoltaïques au sol dans le cadre de la nouvelle procédure des appels d'offres.

La société First Solar Inc. a donc sollicité la CUB pour prolonger les délais de signature de l'acte authentique de vente jusqu'au 31/12/2012. La Communauté Urbaine de Bordeaux a demandé un certain nombre de contreparties. Elles prévoient plusieurs dispositions de nature à préserver les intérêts de la CUB à savoir :

- le paiement d'un loyer pour la parcelle réservée si le projet n'a pas redémarré au 1/01/2012,
- la réévaluation du prix de vente au 1er juin 2012 pour tenir compte de l'évolution du marché de l'immobilier,
- le bénéfice des travaux réalisés, sans dédommagement, si la vente ne se réalise pas,
- le versement effectif de 30 % du montant hors taxes de la vente,
- la clôture du site pendant la période de latence.

Les parties sont en conséquence convenues d'établir un avenant à la convention de vente des 4 et 19 novembre 2010.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'Urbanisme

VU le Plan Local de l'Urbanisme adopté par délibération n°2006/535 du 21 Juillet 2006.

VU la Convention de cession signée les 4 et 19 novembre 2010.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

L'intérêt de prolonger le délai de signature de l'acte authentique de cession d'une emprise foncière communautaire, d'une superficie de 64 162 m² sur la commune de Blanquefort, au profit de la Société First Solar Inc. en vue d'y réaliser un projet industriel à fort potentiel économique et social.

DECIDE

Article unique : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1, annexé à la présente modifiant la convention de cession s'y rapportant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. NICOLAS FLORIAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUIN 2011

PUBLIÉ LE : 20 JUIN 2011